

## Le brûlé du Rapide- Blanc

En 1978, quand j'ai commencé à travailler au Rapide-Blanc, j'étais ouvrier d'entretien mécano civil. Ma fonction consistait à réparer les digues, entretenir les bâtiments, faire la réfection majeure des installations sanitaires et les réparations de toutes sortes.

Les journées étaient longues, c'était enrichissant parce que les travaux étaient toujours différents. Je réparais des turbines, et j'analysais l'eau parce que l'eau n'était pas potable au rapide blanc, à cause de la drave.

Un jour, un homme sous mes ordres a eu un accident, nous devions faire brûler des tas de branches. Vu que le temps était gris, le feu ne voulait pas partir alors on a eu l'ordre de mettre du gaz pour activer le feu, mais aucun signe de vie. L'employé a décidé par lui-même d'embarquer sur le tas de branches et a décidé de rajouter de l'essence. Après avoir eu mis l'essence, le feu s'est activé puis l'employé a été brûlé aux mains, à la face et aux pieds. En voyant cela, je me suis empressé de le descendre à La Tuque à toute vitesse.

Arrivée l'hôpital, le docteur attendait le brûlé. La victime a eu de la chance aucune séquelle. Hydro Québec est très sévère pour la sécurité de ses employés. Il y a eu une enquête et j'ai été ex-honoré de tout blâme.

J'ai travaillé pendant 18 ans pour Hydro Québec et j'ai bien aimé mon travail pour cette compagnie. Je suis retraité et je pense à tous les jours à Hydro Québec. Une très belle compagnie, un avenir assuré pour tous ceux qui vont travailler à l'Hydro.

De : Marc- Alexandre Huard